

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00310

**CULTURE - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - ACQUISITIONS
D'ŒUVRES D'ART**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 61

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 61

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON,
Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT,
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET,
M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

RECU EN PREFECTURE

Le 27 septembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180913-D20180031010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180927

Membres titulaires absents excusés :

M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Gilles ESTABLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 SEPTEMBRE 2018

CULTURE - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN - ACQUISITIONS D'ŒUVRES D'ART

Dans le cadre de la politique d'enrichissement des collections du Musée d'art moderne et contemporain (MAMC), il est proposé les acquisitions des pièces suivantes :

▪ **Axe de collection : œuvres emblématiques des courants artistiques contemporains majeurs avec concentration sur les chefs d'œuvres :**

- une œuvre de **Pierre BURAGLIO** « *Esper lucat, Warden's hand, stalag VII* », 1987 d'un montant de 60 000 € TTC, auprès de la Galerie Ceysson & Bénétière – 8 rue des creuses 42000 Saint-Etienne.

Le MAMC conserve 7 pièces de Pierre BURAGLIO : 3 fenêtres se situant entre 1975 et 1981 et 4 Metro della Robia datant de 1985. Esper Lucat vient compléter ce fonds de manière à poursuivre le cheminement du parcours artistique de Pierre BURAGLIO à la suite des différentes œuvres issues de questionnements autour du tableau : intérêt pour la question spirituelle et l'art sacré, intérêt pour l'histoire de l'art et des formes, enfin intérêt pour la notion de commémoration.

Pierre BURAGLIO rend hommage à Matisse et notamment à ses maquettes de la chasuble noire, conçues en 1950 dans le cadre d'une plus large commande d'un mobilier liturgique pour la Chapelle du Rosaire à Vence. Les matériaux sont des formes de papier travaillées avec les élèves de l'ERBA de Valence, réemployées, réassemblées. S'y ajoutent des chutes de toiles données par Simon HANTAÍ à Pierre BURAGLIO, converties en rustine et fibules. De ces matériaux vulnérables et dérisoires sortent une forme de grâce et de spiritualité.

Concernant le titre : Esper Lucat signifie en vieux provençal « que les yeux se décillent à la lumière ». Warden's Band, rappelant une rude prison au Texas, où furent enfermés de nombreux musiciens de jazz, principalement noirs. Enfin, Stalag VII a fait référence au camp de captivité du père de Buraglio, enfermé très jeune par les allemands.

▪ **Axe sculpture :**

Un ensemble de 5 œuvres de **Gyan PANCHAL** pour un montant de 22 000 € TTC, auprès de la Galerie Marcelle Alix – 4 rue Jouye-Rouve 75020 Paris.

Installé à Eymoutiers (Limousin) depuis six ans, Gyan PANCHAL poursuit son exploration de matériaux bruts, naturels, artificiels ou synthétiques pour créer des sculptures interrogeant les rapports de l'homme à son environnement, dans un univers agricole.

Les sculptures de Gyan PANCHAL ont la particularité de ne pas effacer les marques faites par l'homme, l'animal, le minéral ou d'autres forces de la nature, qui viennent en interaction avec sa propre pratique sur l'objet. Dans la continuité d'une certaine sculpture américaine, du Land Art, ou de sculptures d'Arte Povera, le travail de Gyan PANCHAL vient s'inscrire dans la collection du MAMC+ comme une suite de préoccupations liées au matériau : du questionnement de l'influence de l'homme sur l'environnement à la poésie des objets.

Cette acquisition permet d'ouvrir à nouveau la collection aux travaux de jeunes artistes.

▪ **Axe photographie :**

9 photographies de **Rajak OHANIAN** de la série complète « *Les Etoiles de Renaudie – Fragments #1 à Fragments # 9* », 1974 – 1975 d'un montant de 15 000 € TTC auprès de l'artiste Rajak OHANIAN – 12 rue Auguste Comte – 69002 Lyon.

Pour sa collection, le MAMC a eu depuis trente ans un regard attentif à la constitution d'un fond photographique dédié aux photographies d'architecture des villes de la métropole. C'est ainsi que grâce à des donations, des acquisitions, au dépôt de la collection de l'IAC - Frac Rhône-Alpes, se trouvent côte à côte des prises de vues de Felix Thiollier, d'Ito Josué sur le suivi des chantiers de Firminy-vert, et des quartiers de Saint-Etienne construits dans les années 60 (Beaulieu, la Métare, Montplaisir...) des Becher, de Günter Forg, La maison sans escalier (années trente) de l'architecte Bossu....

Dans l'exposition Vues Urbaines- Ici et Ailleurs - Hier et Aujourd'hui - imaginée en lien avec l'exposition Valérie Jouve – Formes de vies dans le cadre des manifestations de son trentième anniversaire, le MAMC a présenté des images des nouveaux quartiers en construction de villes du territoire de la métropole dans les années 60-70 dont celles de Rajak OHANIAN. L'artiste y a saisi les défis relevés à Givors par l'architecte Jean RENAUDIE.

Cet ensemble représente un complément indispensable à l'esprit de la collection de photographies patrimoniales du MAMC de Saint-Etienne Métropole.

▪ **Axe design :**

Un ensemble de 5 dessins de **Bert TRAVIS**, 4 dessins de **Raymond LOEWY**, 49 dessins **Sheldon RUTTER** et un ensemble de 25 objets de la **firme Rival** pour un montant de 10 800 € TTC auprès d'Alain Ménard – 55 rue des Gravilliers – 75003 Paris.

L'ensemble d'objets et de dessins de la marque Rival que le MAMC se propose d'acquérir est emblématique du design d'objets américains des années 40 à 60. La simplicité des lignes, l'aspect immaculé des surfaces, la générosité des angles arrondis, l'ingéniosité technique des produits, entrent en résonance avec les objets de consommation créés, par exemple, par l'association Formes utiles à partir de 1949. Cet ensemble complète ainsi parfaitement les objets ménagers des années 50 et 60 présents dans les collections du MAMC, qui possède déjà un presse-agrumes de la marque Rival.

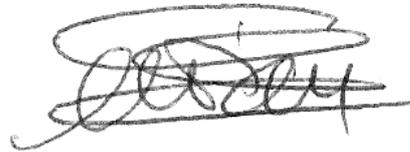
L'ensemble de ces achats destinés à compléter les collections du MAMC de Saint Etienne Métropole sont soumis à la Commission Scientifique Régionale d'acquisition des musées de France qui se prononce à la fois sur la pertinence artistique et scientifique, la cohérence par rapport aux fonds des Musées, ainsi que sur les prix. Ces acquisitions ont été présentées à la commission du 04 septembre 2018.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **donne son accord sur les acquisitions d'œuvres ci-dessus énumérées et autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer les contrats d'acquisition.**
- **les dépenses correspondantes, soit 107 800 € TTC, seront imputées sur les crédits ouverts à l'article 2161, opération 63.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU